



Excès de maladies en Gaspésie et aux Îles :

la population veille au phare!

Denise Proulx



Malgré l'air salin et la qualité de vie indéniable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (ci-haut), on y retrouve plus de maladies cardiaques et de tumeurs qu'en moyenne au Québec.

« Vivre près de la mer, c'est comme être dans un état de constante méditation », lance Caroline Duchesne, une fille du Lac-Saint-Jean qui a pris racine en Gaspésie il y a 15 ans... Cette amoureuse de la Baie des Chaleurs ne quitterait pas son coin de paradis pour tout l'or du monde.

Directrice du Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), Mme Duchesne porte peu d'attention aux chiffres de l'Institut de la statistique du Québec indiquant qu'entre 1996 et 2003, la population de la région est passée de 106 755 à 97 066 habitants, répartis sur un territoire de 20 395 kilomètres carrés. Elle leur oppose que la Gaspésie possède une qualité de vie incomparable. « Des Québécois sont prêts à payer un prix de fou pour avoir une maison avec vue sur la mer. Une vieille résidence qui se vendait 20 000 \$ il y a cinq ans trouve acheteur à 80 000 \$ », ajoute-t-elle.

La qualité de vie offerte notamment par les paysages fabuleux de la Gaspésie et des Îles est telle qu'elle provoque même une crise du logement dans toute la région. En effet, les jeunes peinent à se trouver un appartement, surtout aux Îles où les propriétaires signent des baux au mois et les mettent dehors avant l'été pour faire place aux touristes.

Le tourisme aux Îles est passé de 18 776 visiteurs en 1975 à 58 000 en 2004. Malgré cela, selon Emploi-Québec, la région est très pauvre, avec un revenu annuel par habitant d'environ 14 244 \$. Paradoxalement, elle suscite un engouement chez les Québécois qui rêvent d'y trouver une tranquillité d'esprit et un environnement sain. « L'une de nos forces, c'est la conscience de vivre dans un milieu exceptionnel, observe Luc Potvin, un professionnel au sein de l'Union des producteurs agricoles qui est installé à Caplan depuis 30 ans. De jeunes professionnels de 25 à 35

ans, bien formés, s'installent ici pour faire carrière. Ils soutiennent un renouveau économique. Il s'est ainsi constitué un réseau de mobilisation qui suit l'évolution des dossiers chauds et qui est prêt à agir. »

Les écologistes multiplient les efforts pour préserver leur environnement incomparable. Ils peaufinent notamment la création d'une Réserve aquatique marine unique dans la Baie des Chaleurs, ils travaillent à un plan d'action concertée de développement durable sur vingt ans, et ils ont adopté la *Déclaration de Gaspé* stipulant que « les plans d'eau et les littoraux québécois relèvent du domaine public et constituent un patrimoine national. Ils doivent être accessibles et mis en valeur au bénéfice de chaque citoyen. »

Métaux lourds

C'est dans ce contexte que dans le secteur Baie des Chaleurs, Luc Potvin et les autres membres de la *Coalition Retour à l'expéditeur* s'opposent à la mise en activité d'une usine de traitement de sols contaminés que Bennett Environmental a construit à Belledune, au Nouveau-Brunswick, où les vents dominants soufflent vers la Gaspésie. « Ils ont contribué à notre conscientisation, savourez le conteur Florian Levesque, porte-parole d'Environnement-Vie, un groupe environnemental du Nouveau Brunswick. L'incinérateur a beaucoup rapproché les gens des deux côtés de la baie. » Fait à noter, Bennett Environmental rejette le terme incinérateur pour lui préférer le nom d'oxydeur thermique car sa technologie utilise des hautes températures et non pas le feu pour éliminer les sols contaminés.

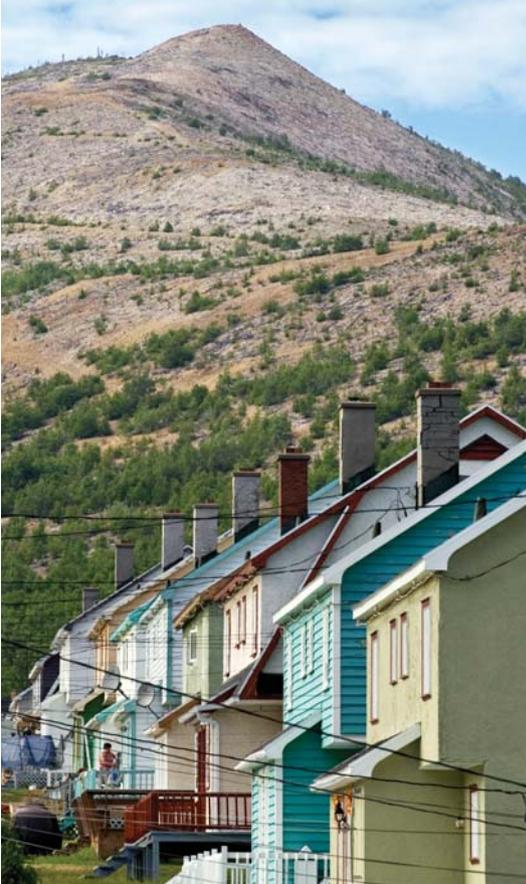
Depuis une décennie, Bathurst et le port de Belledune misent sur le développement industriel. La construction de l'usine de Bennett a été la goutte qui a fait déborder le vase. La firme ontarienne l'a construite au

coût de 30 millions de dollars, mais elle doit encore réussir des tests pour obtenir son permis provincial d'exploitation. Si le Nouveau-Brunswick émet ce permis, la compagnie prévoit y traiter annuellement 100 000 tonnes de sols contaminés par des hydrocarbures et de la créosote.

Mais voici qu'en 2003, le ministère de la Santé et du bien-être du Nouveau-Brunswick a analysé les émissions polluantes en provenance de la Fonderie de plomb Noranda à Belledune. L'étude a démontré que les quartiers de Belledune sont déjà fortement contaminés par les dioxines, les furannes, l'arsenic, le benzoapyrène, le plomb et le cadmium. Évidemment, cela provient aussi des sources locales, dont la centrale thermique au charbon, propriété d'Énergie Nouveau-Brunswick, qui crache ses polluants sur tout l'est de la péninsule gaspésienne. « L'incinérateur rajouterait des polluants dangereux à notre milieu de vie déjà fortement endommagé », explique Florian Levesque.

En mai 2005, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a réalisé une étude sur les effets potentiels transfrontaliers de la mise en activité de l'usine. Elle indique « qu'aucune raison ne permet de conclure que l'usine de Bennett à Belledune pourrait causer d'importants effets négatifs transfrontaliers sur l'environnement ». Toutefois, Santé Canada a émis des réserves. Le Ministère a reconnu que les données étaient trop limitées pour conclure avec une confiance absolue qu'il n'y aurait pas de danger pour la santé des résidents.

Les citoyens des deux rives ont donc fait appel à un expert, le Dr David Pengelly, qui travaille à l'Université McMaster ainsi qu'à l'Université de Toronto. Ce professeur de médecine étudie les effets des contaminants atmosphériques sur les humains.



Montagne de pierre d'excavation extraite pendant 50 ans des Mines Gaspé à Murdochville. La compagnie Falconbridge (ex-Noranda) vient de retirer au moins 30 centimètres de sol sur 140 terrains résidentiels contaminés par l'arsenic, le cadmium, le plomb, le cuivre et le molybdène. Au moins 127 autres terrains résidentiels doivent être nettoyés en 2006, sans parler des sols industriels.

Il a analysé l'ordonnance imposée par Environnement Québec à une première usine que Bennett Environnementale a installé à Saint-Ambroise au Lac Saint-Jean, propriété de sa division Récupère Sol. Il a aussi scruté l'Évaluation des risques à la santé humaine réalisée à Belledune par la même compagnie. Selon le Dr Pengelly, « il semble que si on permet le fonctionnement de l'usine de Belledune, à elle seule, elle contribuera à créer des risques de maladies de type non cancéreux qui dépasseront les normes de la province du Nouveau-Brunswick. Combinées aux risques déjà en toile de fond, quand on tiendra compte des niveaux de référence associés aux dioxines et aux furannes, les émissions dépasseront les normes provinciales pour les risques associés au cancer. À la suite de ces constatations, il nous apparaît que cette usine ne devrait pas être autorisée à fonctionner. »

Chez Bennet, le porte-parole Michael McSweeney rappelle que son entreprise respecte toutes les normes et cahiers de charge en matière de rejets polluants, imposés par les gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Québec et le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

« Notre technologie est la plus performante en Amérique du Nord », dit-il.

Pour sa part, le militant écologiste Florian Levesque déplore l'attitude du gouvernement du Nouveau-Brunswick. « Dans la région de Belledune les gens meurent en plus grand nombre de cancers buccal, respiratoire et prostatique. Le ministère de la Santé et du Bien-être du Nouveau-Brunswick continue à nier tout lien avec la pollution industrielle, mais recommande de ne pas manger de moules sauvages et de faire tester les puits artésiens, pour y détecter les taux d'arsenic. Il va falloir que le gouvernement fédéral s'en mêle. »

Le *Journal of the American Heart Association* confirmait dans son édition du 7 juin 2004 que le plomb et le cadmium augmentent le risque de maladies des artères périphériques. Le plomb est reconnu dans la littérature scientifique pour nuire au quotient intellectuel et aux capacités d'apprentissage, en plus d'être associé à l'hyperactivité et à l'agressivité¹. L'arsenic, un perturbateur endocrinien, cause le cancer de la peau, de la vessie, du poumon et du rein ainsi que des problèmes cardiovasculaires. Pour sa part, le cadmium endommage les reins et provoque une diminution de calcium dans les os.

30 ans de pollution à Murdochville

Les Gaspésiens de la Baie des Chaleurs sont d'autant plus motivés à combattre la mise en activité de l'incinérateur de Bennett Environnemental qu'ils assistent avec désarroi au drame vécu par les 600 résidents de Murdochville. La multinationale Noranda, fusionnée à Falconbridge Limited en juin 2005, y a opéré pendant 50 ans une mine de cuivre et une fonderie. Noranda a fermé Mines Gaspé en 1999 et Fonderie Gaspé en 2002, non sans avoir contaminé le territoire de Murdochville notamment par l'arsenic, le cadmium, le cuivre, le plomb et le mercure. Le tableau en page 22 démontre que certaines émissions étaient énormes en 2002 par rapport à celles des années antérieures, d'après Environnement Canada.

Deux études médicales, réalisées en 1982 et en 1989, avaient lié des problèmes de santé de la population locale à la pollution des terrains par le plomb et l'arsenic. La Direction de la santé publique de Gaspé a néanmoins négligé de rendre publiques les données du Programme de surveillance de l'air du ministère de l'Environnement, indiquant la teneur des contaminants émis dans

l'air par les activités de la fonderie de cuivre.

Selon une enquête menée en novembre 2004 par le journaliste Thierry Haroun, pour le journal *Le Soleil*, Victor Chapados, le chef du service de l'environnement de Mines Gaspé, révélait dans un rapport, en août 1990, que « l'exposition des travailleurs au béryllium dépassait de 4 à 1000 fois les normes. » Denis Couture, porte-parole de Noranda, a alors répondu que « Noranda a respecté en tout temps les normes du Québec sur la qualité de l'atmosphère concernant l'air ambiant à Murdochville. Et particulièrement en ce qui a trait aux particules de l'air ». L'affaire avait fait grand bruit et trois ministres du gouvernement Charest avaient nié que la vie des résidents de Murdochville était en danger. Le ministre de la Santé, le médecin Philippe Couillard, a dit que Murdochville ne comptait pas plus de cancers qu'ailleurs au Québec, pendant que le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, promettait la tenue d'une étude indépendante pour évaluer les taux de contamination et les liens avec les taux de cancers dans la région. « Tout cela, c'est de la frime. Ça nous crachait sur la tête tout le temps », prétend Gérald Young, l'un des 500 citoyens qui intentent un recours collectif contre Noranda et le gouvernement du Québec.

Le rapport *Portrait de santé 2001, le Québec et ses régions*², vient contredire ce qu'affirment les autorités de santé publique. La région compte des dépassements notables en comparaison au reste du Québec en matière de tumeurs, de cancers du poumon, de l'estomac, des seins et de la prostate. Entre 1994 et 1998, le taux de mortalité par tumeur par 100 000 habitants était de 236 personnes en Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine contre 220 pour le restant du Québec. Cette région enregistre le taux de cancer du poumon chez l'homme le plus élevé au Québec et le plus fort taux de cancers autres que ceux du poumon, du sein, de la prostate et du colon. De plus, 10,3 % des résidents de la péninsule et des Îles présentent des problèmes d'hypertension artérielle contre 8,5 % en moyenne provinciale et 5,5 % des Gaspésiens et Madelinots ont des maladies cardiaques contre 4,6 % chez les autres Québécois. En fait, « le monde rural dans son ensemble présente des taux de mortalité nettement plus élevés pour les cancers de l'estomac et du poumon ainsi que pour les maladies pulmonaires obstructives, telles bronchite, emphysème et asthme », selon un



Aux Îles-de-la-Madeleine, à cause de la fragilité des écosystèmes, les citoyens et les élus appliquent le principe de précaution tout en voulant satisfaire les besoins de l'industrie touristique.

autre rapport de l'Institut national de santé publique du Québec³.

Or, il reste à départager le rôle de la pollution là-dedans versus celui de la pauvreté et des habitudes de vie. Par contre, chez les travailleurs du cuivre, la « majorité des études a mis en évidence un excès significatif de cancer du poumon intimement lié à de fortes expositions à l'arsenic », d'après la Fondation canadienne du cancer.

Malgré ces données scientifiques, Falconbridge nie toute responsabilité. « La présence de cuivre à Murdochville n'est une surprise pour personne. Si Noranda y a ouvert une mine, c'est parce qu'il y en avait partout. Avant de nettoyer et de réhabiliter la totalité des 700 terrains résidentiels, il faut un détail de la présence de ces métaux et une démonstration claire de leurs impacts », nous a indiqué Denis Couture lors d'un entretien téléphonique en juillet 2005.

Quelque 4 500 échantillons de sol ont été prélevés sur ces 700 terrains et analysés par la firme Sanexen. Ce fut le plus important échantillonnage de sol contaminé dans l'histoire du Québec. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a ensuite acquiescé à la demande de Falconbridge de remplacer au moins 30 centimètres de sol contaminé sur 140 terrains résidentiels l'été dernier et la compagnie attend l'autorisation pour net-

toyer 127 autres terrains l'été prochain. Falconbridge doit aussi restaurer son site minier. Au total, l'opération pourrait coûter jusqu'à 75 millions \$ à la compagnie, selon la porte-parole de Falconbridge à Montréal, Dominique Dionne.

Les citoyens demandaient que le sol soit remplacé sur une profondeur de 1,5 mètre, mais seulement 7 % des polluants se situaient à plus de 30 cm, indique Mme Dionne. « Ça ne veut pas dire que le sol était hautement contaminé par nos opérations, dit-elle : le cuivre, l'arsenic, le plomb et le molybdène sont présents en concentrations assez élevées de façon naturelle à Murdochville. » Et elle ajoute : « Il est impossible d'extraire des métaux d'une mine sans provoquer des émissions environnementales. C'est un choix de société. »

Mais les citoyens de Murdochville ont demandé l'autorisation de la Cour d'intenter un recours collectif contre Falconbridge et le gouvernement du Québec. Le Conseil de développement économique de Murdochville (CDEM) a commandé ses propres analyses, faites par la firme SCP Environnement. Celle-ci a découvert que le sol de 19 propriétés sur 20 contient des concentrations excessives d'arsenic, de cuivre, de molybdène, de plomb, de sélénium et de zinc. « Dans le cas d'un usage résidentiel prolongé de 70 ans, et en se basant sur les valeurs moyennes observées, l'indice de risque cancérogène obtenu par l'arsenic est supérieur au seuil d'acceptabilité par un ordre de grandeur. Dans le pire des scénarios, le plomb et l'arsenic présentent tous deux des indices de risque supérieurs au seuil d'acceptabilité en ce qui a trait aux risques cancérogènes, conduisant à un risque cancérogène total 43 fois plus élevé que le seuil établi par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) », écrit le président de SCP Environnement, le biologiste Daniel Perreault.

La Direction de la santé publique et les élus locaux contestent sa méthodologie, mais Daniel Perreault dit avoir respecté les normes et politiques du MDDEP et la Loi sur la qualité de l'environnement. « Ce qui se passe à Murdochville, s'indigne-t-il, ça ne se voit pas ailleurs. C'est inexplicable et scandaleux. Le ministère de l'Environnement devrait mettre ses culottes. » À ces reproches, André Beaulieu, porte-parole de la direction régionale du ministère, refuse tout commentaire car un processus judiciaire est en cours.

L'été dernier, une maison de Murdochville a été vendue pour 100 \$, alors que ses taxes municipales s'élèvent à 469 \$. « On est en train de perdre ce qu'on a mis une vie à se procurer », déplore Jacques Gendron du CDEM. Ce garagiste de Murdochville dénonce ceux qui « ne veulent pas dire la vérité et garder la ville ouverte. Car la fermer, ça obligerait Noranda (Falconbridge) à reconnaître qu'elle a contaminé mon terrain et ma maison. »

Heureusement, Murdochville renâit quelque peu en prenant le virage du développement durable, avec la construction de 78 éoliennes géantes dans le plus grand parc éolien au pays.

Îles sous haute surveillance

Pendant ce temps, aux Îles-de-la-Madeleine, à cause de la fragilité des écosystèmes, les citoyens et les élus appliquent le principe de précaution tout en voulant satisfaire les attentes des touristes. « On porte une attention soignée à ne pas dépasser la capacité de captage de l'eau potable, afin

Fonderie Gaspé - Rejets dans l'air, l'eau et le sol de Murdochville

Substance	Année	Tonnes	Rang québécois
arsenic	2002	4403	2
	1994	20,9	2
cadmium	2002	181	5
	1994	2,1	2
mercure	2000	55,5	4
	1994	1,5	2
plomb	2002	10 708	4
	1994	73,1	2

Source : Inventaire national de rejets des polluants, Environnement Canada
www.ec.gc.ca/pdb/querysite/query_f.ctm



L'arrivée des éoliennes à Murdochville suscite de l'espoir, mais elle ne pourra éliminer les craintes de cancer et d'autres maladies associées à cinquante ans d'exploitation minière qui a contaminé l'environnement.

de ne pas déstabiliser la nappe phréatique. Nous menons une gestion serrée des matières recyclables et nous faisons du compost, explique Claude Vigneau, ancien maire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Mais il faut composer avec des pollueurs tel Hydro-Québec, dont la centrale au mazout est le troisième émetteur québécois d'un des principaux composants du smog, l'oxyde d'azote. »

La Zone d'intervention prioritaire (ZIP), un organisme de concertation des Îles-de-la-Madeleine, suit avec attention les recherches sismiques effectuées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. En 1999, l'entreprise Corridor Ressources préparait un projet d'exploitation du gaz naturel sous et autour de l'archipel. Un sondage préliminaire, réalisé dans le secteur de la Dune du Nord, n'a donné aucun résultat concluant, mais d'autres travaux d'exploration ont repris depuis 2002. Les élus municipaux, les pêcheurs et les organismes voués à la conservation des milieux naturels de l'archipel

craignent les dangers que l'exploitation gazière présenterait pour l'environnement marin. Un mouvement écologiste « Madelinots pour le respect du golfe » milite ouvertement contre le projet. Le 25 janvier dernier, ces organismes envoyaient une lettre au premier ministre Jean Charest demandant une évaluation environnementale incluant les aspects sociaux, économiques et biophysiques. Le maire Vigneau croit pour sa part que la population sera consultée : « Il ne faut pas mettre en péril les ressources qui font vivre les pêcheurs d'ici », dit-il.

Le directeur de la ZIP de la Baie des Chaleurs, Michel Chouinard est plus inquiet. « On sent qu'il y a des décisions politiques qui s'en viennent. Je sais que les lobbys ont été très à l'oeuvre. » La lutte contre les grandes entreprises le déprime, mais il se réjouit de la vigueur de l'implication des citoyens. « On travaille avec une machine gouvernementale pas nécessairement cohérente. Personnellement, je crois important de sortir l'environnement des mains des politi-

ciens, trop vulnérables aux influences financières. Autrement, on ne pourra prendre un véritable virage écologique. À l'échelle locale, je suis encouragé car il y a une nouvelle génération de citoyens, de femmes, qui veut s'engager au niveau municipal. On est tous connectés en réseau, on sait ce qui se passe », se réjouit-il. « On veille au grain », appuie Luc Potvin. ☘

1. Lead environmental awareness and detection (excellent site canadien sur le plomb) :

www.nrtco.net/~lead

2. Rapport disponible sur la page d'accueil de l'INSPQ : **www.inspq.qc.ca**

3. Vivre dans une collectivité rurale plutôt qu'en ville fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être?

www.inspq.qc.ca/pdf/publications/269-RuraliteVilleDifference.pdf

www.baiedeschaleurs.net
www.bennettenv.com